

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 04184

Numéro SIREN : 815 052 907

Nom ou dénomination : CEPAC PROMOTION

Ce dépôt a été enregistré le 13/07/2023 sous le numéro de dépôt 8359

Désignation de l'entreprise : S.A.S. CEPAC PROMOTION Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois\* 12  
 Adresse de l'entreprise HOTEL CAISSE D'EPARGNE 13006 MARSEILLE Durée de l'exercice précédent\* 12

Numéro SIRET\* 8 1 5 0 5 2 9 0 7 0 0 0 1 2 Néant  \*

				Exercice N clos le, <u>31122022</u>		N-1 <u>31122021</u>	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB					
	Frais de développement *	CX					
	Concessions, brevets et droits similaires	AF					
	Fonds commercial (1)	AH					
	Autres immobilisations incorporelles	AJ					
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL					
	Terrains	AN					
	Constructions	AP					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR					
	Autres immobilisations corporelles	AT					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours	AV					
	Avances et acomptes	AX					
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS					
	Autres participations	CU	94 470	68 000	26 470	26 790	
	Créances rattachées à des participations	BB	4 364 329		4 364 329	5 083 508	
	Autres titres immobilisés	BD					
	Prêts	BF					
	Autres immobilisations financières*	BH					
	<b>TOTAL (II)</b>	<b>BJ</b>	<b>4 458 799</b>	<b>68 000</b>	<b>4 390 799</b>	<b>5 110 298</b>	
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL			
En cours de production de biens			BN	572 547		572 547	572 324
En cours de production de services			BP				
Produits intermédiaires et finis			BR				
Marchandises			BT				
CRÉANCES		Avances et acomptes versés sur commandes	BV				
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX				
		Autres créances (3)	BZ	3 600		3 600	156 585
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD				
DIVERS	Disponibilités	CF	2 645 425		2 645 425	5 638 488	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH					
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>CJ</b>	<b>3 221 572</b>		<b>3 221 572</b>	<b>6 367 397</b>	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
Comptes de régularisation	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	<b>CO</b>	<b>7 680 371</b>	<b>68 000</b>	<b>7 612 371</b>	<b>11 477 696</b>	

**CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL**

Renvois : (1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 4 364 329 (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : Immobilisations : Stocks : Créances :

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

Désignation de l'entreprise : S.A.S. CEPAC PROMOTION

Néant  \*

		Exercice N		Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....1...100...000.....)	DA	1 100 000	1 100 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB				
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input style="width: 50px;" type="text" value="EK"/> )	DC				
	Réserve légale (3)	DD	110 000	110 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE				
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input style="width: 50px;" type="text" value="B1"/> )	DF				
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input style="width: 50px;" type="text" value="EJ"/> )	DG	1 961 427	599 462		
	Report à nouveau	DH				
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(314 365)	1 361 965		
	Subventions d'investissement	DJ				
	Provisions réglementées *	DK				
	<b>TOTAL (I)</b>		DL	2 857 061	3 171 427	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM				
	Avances conditionnées	DN				
	<b>TOTAL (II)</b>		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP				
	Provisions pour charges	DQ				
	<b>TOTAL (III)</b>		DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS				
	Autres emprunts obligataires	DT				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU				
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input style="width: 50px;" type="text" value="EI"/> )	DV	4 358 689	8 212 096		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	78 905	94 172		
	Dettes fiscales et sociales	DY	117 715			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	1	1		
Autres dettes	EA	200 000				
Compte régul.	EB					
<b>TOTAL (IV)</b>		EC	4 755 310	8 306 269		
Ecart de conversion passif * (V)		ED				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>		EE	7 612 371	11 477 696		
RENOVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B				
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C			
		Ecart de réévaluation libre	1D			
		Réserve de réévaluation (1976)	1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF				
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	4 755 310	8 306 269			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH					

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : S.A.S. CEPAC PROMOTION		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue	biens* services*	FD		FE		FF	
			FG		FH		FI	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		FK		FL		
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ	97	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	97
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	113 188	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX		
	Salaires et traitements*					FY		
	Charges sociales (10)					FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	
			- dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	0	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	113 188	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	(113 188)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	282 454	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP	282 454
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	68 000	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	97 553	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	165 553
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	116 902	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	3 714	
							964 352	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

**4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : S . A . S . CEPAC PROMOTION		Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N			
		Exercice N-1			
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		1 100 000	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD		1 100 000	
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		490 000	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH		490 000	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI		610 000	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	318 079	212 387	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	282 454	2 343 599	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	596 820	981 634	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	(314 365)	1 361 965	
<b>RENVois</b>	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP		
		- Crédit bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	282 454	1 094 590	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1			
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5			
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4				
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6				
	obligatoires	A9			
Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)			Exercice N		
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs	

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

**EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT**

Cegid-Quadra

Désignation de l'entreprise : S.A.S. CEPAC PROMOTION		Néant		*							
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
				Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste					
				1		2		3			
INCCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		KD		KE		KF		
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS		KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *				KV		KW		KX	
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB		LC		LD	
	Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN		LO		LP		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
Autres participations				8U	5 110 298	8V		8W	1 777 756		
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières				1T		1U		1V			
TOTAL IV				LQ	5 110 298	LR		LS	1 777 756		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				0G	5 110 298	0H		0J	1 777 756		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
				par virement de poste à poste		1		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
				2		3		4			
INCCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		IN		CO		D0		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		IO		LV		LW		
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		
		Inst. gales, agencés et am. des constructions			IS		MG		MH		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers				IU		MM		MN	
		Matériel de transport				IV		MP		MQ	
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier				IW		MS		MT	
	Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW		
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		
Avances et acomptes				NC		ND		NE			
TOTAL III				IY		NG		NH			
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		OU		M7		
	Autres participations				IO		OX	2 429 255	OY	4 458 799	
	Autres titres immobilisés				II		2B		2C		
	Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F		
	TOTAL IV				I3		NJ	2 429 255	NK	4 458 799	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		OK	2 429 255	OL	4 458 799	OM	4 458 799

Désignation de l'entreprise : <u>S.A.S. CEPAC PROMOTION</u>	Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
---	---

**CADRE A** SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)\*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement	CY	EL	EM	EN
Fonds commercial	RE	RF	RI	RJ
Autres immobilisations incorporelles	PE	PF	PG	PH
<b>TOTAL I</b>	<b>RK</b>	<b>RM</b>	<b>RN</b>	<b>RO</b>
Terrains	PI	PJ	PK	PL
Constructions	Sur sol propre	PM	PO	PQ
	Sur sol d'autrui	PR	PT	PU
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	PW	PY
Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ	QA	QB	QC
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	QE	QG
	Matériel de transport	QH	QI	QK
Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	QM	QO
	Emballages récupérables et divers	QP	QR	QT
	<b>TOTAL II</b>	<b>QU</b>	<b>QV</b>	<b>QW</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II)</b>	<b>QN</b>	<b>QP</b>	<b>QQ</b>	<b>QR</b>

**CADRE B** VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais d'établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6	N7	N8	N9	N10	N11	N12
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV	RW	RX	RY	RZ	SA	SB
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7
<b>TOTAL I</b>	<b>RW</b>	<b>RX</b>	<b>RY</b>	<b>RZ</b>	<b>SB</b>	<b>SC</b>	<b>SD</b>	<b>SE</b>	<b>SF</b>	<b>SG</b>	<b>SH</b>	<b>SI</b>	<b>SD</b>
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	Q9	Q10	Q11	Q12	Q13	Q14
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6	R7	R8	R9	R10	R11
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8	S9
	Inst.gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7	U8	U9	U10	U11	U12
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5	V6	V7	V8	V9	V10
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3	W4	W5	W6	W7	W8
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1	X2	X3	X4	X5	X6
<b>TOTAL II</b>	<b>X2</b>	<b>X3</b>	<b>X4</b>	<b>X5</b>	<b>X6</b>	<b>X7</b>	<b>X8</b>	<b>X9</b>	<b>X10</b>	<b>X11</b>	<b>X12</b>	<b>X13</b>	<b>X14</b>
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO						
<b>TOTAL III</b>	<b>NL</b>			<b>NM</b>			<b>NO</b>						
<b>Total général (I+II+III)</b>	<b>NP</b>	<b>NQ</b>	<b>NR</b>	<b>NS</b>	<b>NT</b>	<b>NU</b>	<b>NV</b>	<b>NW</b>	<b>NX</b>	<b>NY</b>	<b>NZ</b>	<b>NA</b>	<b>NB</b>
<b>Total général non venté (NP + NQ + NR)</b>	<b>NW</b>	<b>Total général non venté (NS + NT + NU)</b>				<b>NY</b>	<b>Total général non venté (NW - NY)</b>				<b>NZ</b>		

**CADRE C**

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : S.A.S. CEPAC PROMOTION

Néant  \*

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS :		DIMINUTIONS :		Montant
		1	Dotations de l'exercice		Reprises de l'exercice		à la fin de l'exercice
			2		3		4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA		TB		TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD		TE		TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG		TH		TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM		TN		TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4		D5		D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK		IL		IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP		TQ		TR
	TOTAL I	3Z	TS		TT		TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B		4C		4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F		4G		4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K		4L		4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P		4R		4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U		4V		4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y		4Z		5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C		5D		5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H		5J		5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP		EQ		ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S		5T		5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W		5X		5Y
	TOTAL II	5Z	TV		TW		TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B		6C	6D
		- corporelles	6E	6F		6G	6H
		- titres mis en équivalence	O2	O3		O4	O5
		- titres de participation	9U	9V	68 000	9W	9X
		- autres immobilisations financières(1)*	O6	O7		O8	O9
	Sur stocks et en cours	6N	6P		6R		6S
	Sur comptes clients	6T	6U		6V		6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y		6Z		7A
TOTAL III	7B	TY	68 000	TZ		UA	68 000
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	68 000	UC		UD	68 000
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE		UF		
	- financières		UG	68 000	UH		
	- exceptionnelles		UJ		UK		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Formulaire obligatoire (article 53  
A du Code Général des Impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : <b>S.A.S. CEPAC PROMOTION</b>		Néant <input type="checkbox"/> *						
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	4 364 329	UM	4 364 329	UN		
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA						
	Autres créances clients	UX						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI						
	Personnel et comptes rattachés	UY						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ						
	Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices	VM					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB					
	publiques	Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
		Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	3 600	3 600				
	Charges constatées d'avance	VS						
	<b>TOTAUX</b>		VT	4 367 929	VU	4 367 929	VV	
RENVIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD						
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE						
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y						
Autres emprunts obligataires (1)		7Z						
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG						
	à plus de 1 an à l'origine	VH						
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	39 289	39 289				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	78 905	78 905				
Personnel et comptes rattachés		8C						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D						
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices	8E	117 715	117 715				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW						
publiques	Obligations cautionnées	VX						
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	1	1				
Groupe et associés (2)		VI	4 319 400	4 319 400				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	200 000	200 000				
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ						
Produits constatés d'avance		8L						
<b>TOTAUX</b>		VY	4 755 310	VZ	4 755 310			
RENVIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK						

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : S.A.S. CEPAC PROMOTION		Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le :							
				3	1	1	2	2	0	2	2
<b>I. RÉINTEGRATIONS</b>				<b>BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>							
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés										
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE					
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)		WG					
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	( Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB					
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX					
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)		XZ					
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*										
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										
Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7						
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12.8 % pour les entreprises à l'IR)								
			- imposées au taux de 0 %								
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme									
		- Plus-values soumises au régime des fusions									
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)											
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé		DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW			
						Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage											
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage											
<b>TOTAL I</b>											
<b>II. DÉDUCTIONS</b>				<b>PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>							
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *											
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réint. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)											
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR)								
			- imposées aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01 01 2007)								
			- imposées aux taux de 19 %								
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures								
			- imputées sur les déficits antérieurs								
Autres plus-values imposées au taux de 19 %											
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*											
Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts :		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations		2A					
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)											
Mesures d'incitation Abattement sur le bénéfice et exonérations *	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.										
	Majoration d'amortissement *										
	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9	Entreprises nouvelles 44 sexies		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5		
	Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies A)		OV	Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)		PA		
Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)		PP	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 quodécies)		1F	Z. franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)		XC			
			Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)		PB	Z. de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC			
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)											
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)		X9	Créance dé gagée par le report en arrière du déficit		ZI				
Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage											
<b>TOTAL II</b>											
<b>III. RÉSULTAT FISCAL</b>				<b>TOTAL II</b>							
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		bénéfice (I moins II)		XI	1 272 317						
		déficit (II moins I)									
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL							
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*											
<b>RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)</b>				XN	1 272 317						



Désignation de l'entreprise : <u>S.A.S. CEPAC PROMOTION</u>		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
<b>I. SUIVI DES DÉFICITS</b>			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice		K4ter	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)		K6	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
<b>II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice		ZT	
<b>III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>			
(à détailler, sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *		ZV	ZW
<b>Provisions pour risques et charges *</b>			
	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
<b>Provisions pour dépréciation *</b>			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
<b>Charges à payer</b>			
	9K		9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
<b>TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)</b>		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU

**CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)**

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

**TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT  
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

Désignation de l'entreprise : <u>S.A.S. CEPAC PROMOTION</u>										Néant <input type="checkbox"/> *			
<b>ORIGINES</b>	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC		<b>AFFECTATIONS</b>	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	1 361 965		Dividendes	- Autres réserves	ZD	1 361 965					
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions		ZE						
					Report à nouveau		ZF						
	<b>TOTAL I</b>	<b>OF</b>	1 361 965			(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	<b>TOTAL II</b>	ZH	1 361 965				
<b>RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>										Exercice N :		Exercice N-1 :	
<b>ENGAGEMENTS</b>	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7			YQ								
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR								
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS								
<b>DÉTAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES</b>	- Sous-traitance				YT								
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8			XQ								
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU								
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	33 381		40 369					
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV								
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST	79 807		126 968					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	113 188		167 337					
<b>IMPÔTS ET TAXES</b>	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW								
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	ZS			9Z								
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX								
<b>TVA</b>	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				YY								
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ								
<b>DIVERS</b>	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2022)*				OB								
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				OS								
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK		%		%				
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP				- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)			Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0		
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG								
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH									
<b>RÉGIME DE GROUPE*</b>	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL					
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC					
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO					
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ								

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : S.A.S. CEPAC PROMOTION Néant  \*

**A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés * (1)	Valeur d'origine * (2)	Valeur nette réévaluée * (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements * (5)	Valeur résiduelle (6)
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

**B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**

**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées \***

	Prix de vente (7)	Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			Plus-values taxables à 19 % (1) (11)
				19 %	15 % ou 12.8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					

CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne (9))

CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne (10))

CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % (11)

(A)

(B)  
(ventilation par taux)

(C)

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT



Désignation de l'entreprise : S.A.S. CEPAC PROMOTIONNéant  \*

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 12.8% ②.

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ①\*

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① \*

## I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

## II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS \*

Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 % ou 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %		
①		②	③	④	⑤	⑥
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)\*

Désignation de l'entreprise : <u>S . A . S . CEPAC PROMOTION</u>	Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
--	---

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
<b>TOTAL (lignes 1 et 2)</b>	3					
Prélèvements opérés	{ - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
		5				
<b>TOTAL (lignes 4 et 5)</b>	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)				
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : S.A.S. CEPAC PROMOTION		Néant <input checked="" type="checkbox"/>	
Exercice ouvert le : 01/01/2022		et clos le : 31/12/2022	
Durée en nombre de mois		1	2
<b>DECLARATION DES EFFECTIFS</b>			
Effectif moyen du personnel * :		YP	
dont apprentis		YF	
dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE</b>			
<b>I- Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
<b>TOTAL 1</b>		OX	
<b>II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	
Variation positive des stocks		OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
<b>TOTAL 2</b>		OM	
<b>III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)</b>			
Achats		ON	
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
<b>TOTAL 3</b>		OJ	
<b>IV- Valeur ajoutée produite</b>			
Calcul de la valeur ajoutée		(total 1 + total 2 - total 3)	
		OG	
<b>V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises</b>			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).		SA	
<b>Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE</b>			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	
Effectifs au sens de la CVAE *		EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		HX	
Période de référence		GY	
		GZ	
Date de cessation		HR	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

\* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'annexe III du C.G.L.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

N° de dépôt

Empty input box for deposit number.

Néant  \*

EXERCICE CLOS LE [3 1 1 2 2 0 2 2] N° SIRET [8 1 5 0 5 2 9 0 7 0 0 0 1 2]

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE [S.A.S. CEPAC PROMOTION]

ADRESSE (voie) [HOTEL CAISSE D'EPARGNE PL ESTRANGIN PASTRE]

CODE POSTAL [13006] VILLE [MARSEILLE]

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 [1] Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 [1 100]

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 [ ] Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 [ ]

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Form for the first moral person: Forme juridique [SADI], Dénomination [CAISSE D'EPARGNE PAC], N° SIREN [775559404], % de détention [100.00], Nb de parts ou actions [1 100], Adresse: [PLACE ESTRANGIN PASTRE], [13006] [MARSEILLE] [FR]

Form for the second moral person (empty fields).

Form for the third moral person (empty fields).

Form for the fourth moral person (empty fields).

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Form for the first physical person: Titre (2) [ ], Nom patronymique [ ], Prénom(s) [ ], Nom marital [ ], % de détention [ ], Nb de parts ou actions [ ], Naissance: [ ], [ ], [ ], [ ], [ ], Adresse: [ ], [ ], [ ], [ ], [ ]

Form for the second physical person (empty fields).

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case. (2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle. \* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

# FILIALES ET PARTICIPATIONS

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(I)

Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

N° SIRET

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL

VILLE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

## DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
AUTRES PARTICIPATIONS	26 470		26 790		-320	-1.19
26100000 TITRES DE PARTICIPATIONS	94 470		26 790		67 680	252.63
29610001 PROVISIONS SUR TITRES	-68 000				-68 000	
CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS	4 364 329		5 083 508		-719 179	-14.15
26743000 SCCV 164 CAMOINS	13 205		16 105		-2 900	-18.01
26744000 SCCV LA CRIQUE	5 618		5 618			
26745000 SCCV ILOT 2B NORD	74 886		450 058		-375 171	-83.36
26746000 SCI LE DECISIUM	486		236 640		-236 155	-99.79
26752000 AVA ILOT 4A	5 044		5 613		-569	-10.14
26754000 SCCV MAISON FOCH	69 170		331 819		-262 649	-79.15
26755000 LES BALCONS DU BAOU	28 521		-35 803		64 324	179.66
26756000 SCCV LES 4 CHEMINS	44 014		106 468		-62 454	-58.66
26757000 SCI RIVIERA BEAUVERT	1 462 930		1 490 087		-27 157	-1.82
26758000 SAS MARSEILLE 499 PRADO	1 037		209 837		-208 800	-99.51
26759000 SCCV LE REDON ST JOSEPH	373 542		375 000		-1 458	-0.39
26760000 SAS ADN CLOT BEY	795 877		1 892 067		-1 096 190	-57.94
26761000 SCCV ADN BORELY	1 100 000				1 100 000	
26762000 SCCV SENIORIALES DU TAMPON	390 000				390 000	
<b>Total II</b>	4 390 799		5 110 298		-719 499	-14.08
EN-COURS DE PRODUCTION DE BIENS	572 547		572 324		222	0.04
33500000 TRAVAUX EN COURS	572 547		572 324		222	0.04
AUTRES CREANCES	3 600		156 585		-152 985	-97.70
40100000 COLLECTIF FOURNISSEURS	3 600		3 600			
44400000 IMPOT SUR LES SOCIETES			150 085		-150 085	NS
46730000 CEPAC PARTICIPATIONS			2 850		-2 850	NS
46780000 REGUL APPORT KS MILAN PREMIUM			50		-50	NS
DISPONIBILITES	2 645 425		5 638 488		-2 993 063	-53.08
51200200 CEPAC CPTE 08009739432	2 645 425		5 638 488		-2 993 063	-53.08
<b>Total III</b>	3 221 572		6 367 397		-3 145 825	-49.41
<b>TOTAL GENERAL</b>	7 612 371		11 477 696		-3 865 324	-33.68

**DETAIL BILAN PASSIF**

PASSIF	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
CAPITAL	1 100 000		1 100 000			
10130000 CAPITAL SOCIAL	1 100 000		1 100 000			
RESERVE LEGALE	110 000		110 000			
10610000 RESERVE LEGALE	110 000		110 000			
AUTRES RESERVES	1 961 427		599 462		1 361 965	227.20
10680000 AUTRES RESERVES	1 961 427		599 462		1 361 965	227.20
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	-314 365		1 361 965		-1 676 330	-123.08
<b>Total I</b>	<b>2 857 061</b>		<b>3 171 427</b>		<b>-314 365</b>	<b>-9.91</b>
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	4 358 689		8 212 096		-3 853 407	-46.92
17147000 SAS MAZAUDIER	39 289		9 289		30 000	322.96
45510000 CCA CEPAC	4 319 400		8 202 807		-3 883 407	-47.34
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	78 905		94 172		-15 267	-16.21
40100000 COLLECTIF FOURNISSEURS	76 649		88 892		-12 243	-13.77
40810000 FOURNISSEURS FNP	2 256		5 280		-3 024	-57.27
DETTES FISCALES ET SOCIALES	117 715				117 715	
44400000 IMPOT SUR LES SOCIETES	117 715				117 715	
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	1		1			
26900000 VERSEMENTS RESTANTS SUR TITRES	1		1			
AUTRES DETTES	200 000				200 000	
46740000 499 PRADO MONTANT A REMBOURSER	200 000				200 000	
<b>Total IV</b>	<b>4 755 310</b>		<b>8 306 269</b>		<b>-3 550 959</b>	<b>-42.75</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>7 612 371</b>		<b>11 477 696</b>		<b>-3 865 324</b>	<b>-33.68</b>

## DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
<b>Chiffre d'affaires NET</b>						
AUTRES PRODUITS				97	-97	-100.00
75800000 PDTS DIVERS GESTION COURANTE				97	-97	NS
<b>Total des Produits d'exploitation</b>				97	-97	-100.00
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	113 188		167 337		-54 149	-32.36
61800000 REFACT. INTRA-GROUPE	72 043		124 871		-52 829	-42.31
62260000 HONORAIRES	32 748		40 324		-7 576	-18.79
62270000 FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX	633		45		587	NS
62780000 FRAIS ET SERVICES BANCAIRES	7 765		2 097		5 668	270.30
AUTRES CHARGES				0	-0	-100.00
65800000 CHARGES DIVERSES DE GESTION				0	-0	NS
<b>Total des Charges d'exploitation</b>	113 188		167 337		-54 149	-32.36
<b>Résultat d'exploitation</b>	-113 188		-167 240		54 052	32.32
PRODUITS FINANCIERS DE PARTICIPATIONS	282 454		1 243 502		-961 047	-77.29
76150000 REVENUS DES COMPTES COURANTS				148 912	-148 912	NS
76170000 REV CRÉANCES RATTACHÉES À PART	282 454		1 094 590		-812 136	-74.20
<b>Total des Produits financiers</b>	282 454		1 243 502		-961 047	-77.29
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS	68 000				68 000	
68662000 DOTATION PROV. SUR TITRES	68 000				68 000	
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	97 553		111 910		-14 357	-12.83
66150000 INTERETS DES COMPTES COURANTS	21 869				21 869	
66400000 PERTES / CREANCES LIEES A PART	74 970		95 022		-20 051	-21.10
66800000 AUTRES CHARGES FINANCIERES	713		16 888		-16 175	-95.78
<b>Total des Charges financières</b>	165 553		111 910		53 643	47.93
<b>Résultat financier</b>	116 902		1 131 592		-1 014 690	-89.67
<b>Résultat courant avant impôts</b>	3 714		964 352		-960 638	-99.61
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS EN CAPITAL			1 100 000		-1 100 000	-100.00
77560000 PDT CESSION ELEMENT FINANCIER			1 100 000		-1 100 000	NS
<b>Total des Produits exceptionnels</b>			1 100 000		-1 100 000	-100.00
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS EN CAPITAL			490 000		-490 000	-100.00
67560000 VNC IMMOB CEDEE			490 000		-490 000	NS
<b>Total des Charges exceptionnelles</b>			490 000		-490 000	-100.00
<b>Résultat exceptionnel</b>			610 000		-610 000	-100.00



## SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
<b>Ventes marchandises + Production</b>						
+ Ventes de marchandises						
- Coût d'achat des marchandises vendues						
<b>Marge commerciale</b>						
+ Production vendue						
+ Production stockée ou déstockage						
+ Production immobilisée						
<b>Production de l'exercice</b>						
- Matières premières, approvisionnements consommés						
- Sous traitance directe						
<b>Marge brute de production</b>						
<b>Marge brute globale</b>						
- Autres achats + charges externes		113 188		167 337	-54 149	-32.36
<b>Valeur ajoutée</b>		-113 188		-167 337	54 149	32.36
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes et versements assimilés						
- Salaires du personnel						
- Charges sociales du personnel						
<b>Excédent brut d'exploitation</b>		-113 188		-167 337	54 149	32.36
+ Autres produits de gestion courante				97	-97	-100.00
- Autres charges de gestion courante				0	-0	-100.00
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges						
- Dotations aux amortissements						
- Dotations aux provisions						
<b>Résultat d'exploitation</b>		-113 188		-167 240	54 052	32.32
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun						
+ Produits financiers		282 454		1 243 502	-961 047	-77.29
- Charges financières		165 553		111 910	53 643	47.93
<b>Résultat courant</b>		3 714		964 352	-960 638	-99.61
+ Produits exceptionnels				1 100 000	-1 100 000	-100.00
- Charges exceptionnelles				490 000	-490 000	-100.00
<b>Résultat exceptionnel</b>				610 000	-610 000	-100.00
- Impôt sur les bénéfices		318 079		212 387	105 692	49.76
- Participation des salariés						
<b>Résultat NET</b>		-314 365		1 361 965	-1 676 330	-123.08

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 7 612 371.36 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégageant un déficit de -314 365.28 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### **FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

Prise de participation au sein du capital des sociétés suivantes :

- SCCV ADN BORELY : souscription à hauteur de 20% du capital
- SCCV LES SENIORIALES : souscription à hauteur de 30% du capital en date du 12/10/2022, l'exercice de la société se cloturant le 30/09/2022, l'impact résultat sur CEPAC PROMOTION ne se sera à prendre en compte qu'à partir du 30/09/2023, la société relevant du régime fiscal des sociétés de personnes.

Les sociétés filiales MILAN PREMIUM et AVA ILOT 4 A ont été liquidées. Les impacts sur le résultat sont une diminution du résultat pour un montant de 807€.

Par AGE du 10/11/2022 les associés ont décidé la dissolution anticipée de la SAS Mazaudier.

Par AGE du 11/07/2022, les associés de la SCCV ADN CLOT BEY ont décidé de :

- La transformation de la SCCV en SAS soumise à l'impôt sur les sociétés;
- De l'augmentation puis de la diminution du capital motivé par des pertes, ce qui a conduit à constater une dépréciation de 68k€ sur la valeur des titres détenus.

Le conflit russo-ukrainien n'a pas eu d'incidence significative sur les comptes au 31/12/2022 de CEPAC PROMOTION.

### **EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

NEANT

### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

(PCG Art. 831-1/1)

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

### **Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### **Informations générales complémentaires**

Les travaux en cours inscrit à l'actif du bilan pour un montant de 572 547€ correspondent à des frais d'études liés à l'obtention d'un permis de construire et à la réalisation d'une opération de promotion immobilière sur l'Ile de la Réunion (terrain des Bons Enfants).

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

### Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	5 110 298		1 777 756
TOTAL	5 110 298		1 777 756
TOTAL GENERAL	5 110 298		1 777 756

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations		2 429 255	4 458 799	4 458 799
TOTAL		2 429 255	4 458 799	4 458 799
TOTAL GENERAL		2 429 255	4 458 799	4 458 799

### Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	4 364 329	4 364 329	
Débiteurs divers	3 600	3 600	
TOTAL	4 367 929	4 367 929	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers	39 289	39 289		
Fournisseurs et comptes rattachés	78 905	78 905		
Impôts sur les bénéfices	117 715	117 715		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1	1		
Groupe et associés	4 319 400	4 319 400		
Autres dettes	200 000	200 000		
TOTAL	4 755 310	4 755 310		

Les créances rattachés à des participations sont liés à des avances consenties et/ou des remontées de fonds propre, n'ayant pas d'échéance contractuelle, elles ont été positionnées à moins d'un an.

### Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	1 000.0000	1 100			1 100

### Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré. Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

### **Créances immobilisées**

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.  
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

### **Evaluation des créances et des dettes**

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### **Disponibilités en Euros**

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### **Produits à recevoir**

### **Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 256
Total	2 256

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

### Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

### Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	97 553	282 454

### - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

### Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements reçus

NEANT

### Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
<b>A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations</b>			
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
- LE DECISIUM	346 361	25.00	344 761
- ILOT 2B NORD	2 825 931	20.00	2 725 931
- LA CRIQUE	200	20.00	
- 164 CAMOINS	50 132	20.00	49 933
- MAZAUDIER	54 694	49.00	-4 617
- 499 PRADO	1 894 671	10.00	51 208
- BALCON DU BAOU	13 895	20.00	12 895
- CLOT BEY	-1 004 191	20.00	-1 354 191
- ADN BORELY	-413 592	20.00	-423 592
- LES 4 CHEMINS	-62 901	15	-63 901
- MAISON FOCH	19 549	20	18 549
- RIVIERA BEAUVERT	3 713 287	25	3 711 687
- REDON ST JOSEPH	-22 553	15	-23 553
- LES SENIORIALES	1 000	30	
<b>B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations</b>			

Les données indiquées ci-dessus sont celles du 31/12/2022.

Concernant la SAS ADN CLOT BEY, le résultat tient compte de la période 2022 sous

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

forme de SCCV et de la période 2022 sous forme de SAS.

Concernant la SCCV LES SENIORIALES, la clôture de la société est au 30/09/2022,  
CEPAC PROMOTION est rentrée au capital le 12/10/2022.

## "CEPAC PROMOTION"

Société par Actions Simplifiée au Capital de 1.100.000 Euros

Siège social : 13006 MARSEILLE – Place Estrangin Pastré

Hôtel de la Caisse d'Épargne  
815 052 907 R.C.S MARSEILLE

**CERTIFIÉ CONFORME  
A L'ORIGINAL**

\* \* \*

### **PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 16 JUIN 2023**

Ce présent jour, à 10 H, au siège de société, la **CAISSE D'ÉPARGNE CEPAC**, Société Anonyme Coopérative à Directoire et Conseil d'Orientation et de Surveillance, régie par les Articles L 512-85 et suivants du Code Monétaire et Financier, au Capital de 1 100 000 000 Euros, dont le siège social est situé à : 13006 MARSEILLE - Hôtel de la Caisse d'Épargne - Place Estrangin Pastré, immatriculée au R.C.S de MARSEILLE, sous le N° 775 559 404,

Représentée par Monsieur Hervé d'Harcourt, Membre du Directoire Pôle Ressources,  
Ayant donné pouvoir aux fins de la présente tenue à Monsieur Jean Charles Pietrera Membre du directoire pole finance et opérations

Propriétaire de la totalité des 1.100 actions de 1.000 Euros chacune, composant le capital social de la Société "CEPAC PROMOTION" et donc Associée Unique de ladite société.

#### **I - A PRÉALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :**

- les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le **31 décembre 2022** et le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé ont été établis par la Société CEPAC IMMOBILIER, Présidente,
- les comptes annuels de l'exercice et les rapports de gestion ont été adressés à l'associée unique dans les cinq mois de la clôture dudit exercice,
- l'inventaire a été tenu à la disposition de l'associée unique, au siège social, dans le même délai,
- les rapports du Commissaire aux Comptes ont été tenus à la disposition de l'associée unique, au siège social, dans le délai légal.

La Société "KPMG AUDIT", Commissaire aux Comptes de la société, a été régulièrement avertie de la prise des présentes décisions, suivant mail, en date du 13 juin 2023.

La Présidente relate, dans son rapport, les opérations qui sont intervenues au cours de l'exercice écoulé.

#### **II - A PRIS LES DÉCISIONS SUIVANTES RELATIVES A :**

- Examen et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le **31 décembre 2022**,
- Affectation des résultats,
- Quitus à la Présidente,
- Approbation, s'il y a lieu, des opérations visées par les articles L 227-10 et suivants du Code de Commerce,
- Acte au Président de ce que son rapport mentionne bien les distributions de dividendes intervenues au titre des trois derniers exercices,
- Pouvoirs à conférer pour l'exécution des formalités légales,

## **PREMIÈRE DÉCISION**

L'Associée Unique, connaissance prise des rapports de gestion et des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le **31 décembre 2022**, tels qu'ils lui ont été présentés.

L'Associée Unique, approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

## **DEUXIÈME DÉCISION**

L'Associée Unique décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le **31 décembre 2022**, de la façon suivante :

Le **résultat déficitaire** de l'exercice,

S'élevant à .....€. **-314 365**

\*sera affecté au compte **Report à Nouveau**, qui passe de 0 à **-314 365 €**

## **TROISIÈME DECISION**

L'Associée Unique donne quitus entier et définitif de sa gestion à la Présidente au cours de l'exercice écoulé.

## **QUATRIÈME DECISION**

Conformément aux dispositions de l'article L 227-10 et suivants du Code de Commerce l'Associée Unique approuve les opérations intervenues au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elles sont mentionnées en annexe des présentes.

## **CINQUIEME DECISION**

L'Associée Unique donne acte au Président de ce que son rapport mentionne bien les distributions de dividendes intervenues au titre des trois derniers exercices.

## **SIXIEME RESOLUTION**

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'effectuer toutes formalités légales de dépôt et de publicité et autres qu'il appartiendra.

\*\*\*

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'Associée Unique et répertorié sur le registre des décisions.

***La Caisse d'Épargne CEPAC***  
***M. Hervé D'HARCOURT***  
***Pouvoir Jean Charles PIETRERA***



12 JUIL. 2023

A l'attention du greffe du TRIBUNAL DE COMMERCE DE MARSEILLE  
dépôt des comptes sociaux

societe : Cepac Promotion

DOCUMENTS COMPTABLES SOCIAUX DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

PV AGOA

AFFECTATION DU RESULTAT *inscrit ds PV*

COMPTES CERTIFIES CONFORMES

CB 45,02 €

DOSSIER DEPOSE LE :

12 juillet 2023

Dans l'attente du recipicé de dépôt

cordialement